Autres assurances

La sécurité avant tout : Découvrez les assurances à souscrire en Allemagne.

Assurance responsabilité civile

L'assurance responsabilité civile vous indemnise si vous endommagez ou détruisez des objets appartenant à une autre personne. Par exemple : vous cassez un vase ou renversez du café sur le smartphone d'un ami. La plupart des Allemands ont une telle assurance, parce qu'elle n'est pas chère et qu'elle vous protège contre le risque de devoir payer des dommages avec votre propre argent.

Assurance habitation

Cette assurance vous permet d'assurer tous les objets de votre maison ou de votre appartement. L'assurance habitation vous indemnise, par exemple, si des meubles et des vêtements sont volés ou endommagés par un

incendie, une tempête ou un dégât des eaux. Le coût de l'assurance habitation varie, entre autres, en fonction de la taille de votre logement.

Assurance accidents

Vous êtes affilié à l'assurance accidents légale par le biais de votre employeur. Elle vous couvre en cas d'accident sur le lieu de travail ou sur le chemin du travail. Pour vous protéger contre les accidents pendant vos loisirs, vous pouvez souscrire une assurance accidents privée. Elle couvre les conséquences financières d'un accident, par exemple dans le cas où vous souffrez d'un handicap à la suite d'un accident et ne pouvez donc plus travailler comme avant. Vous avez également la possibilité de bénéficier de prestations pour le rétablissement de votre santé qui ne sont pas couvertes par les caisses d'assurance maladie légale.

Assurance incapacité de travail

L'assurance incapacité de travail (Berufsunfähigkeitsversicherung) intervient si vous ne pouvez plus travailler pour des raisons de santé. En cas d'incapacité de travail constatée, l'assurance verse une somme mensuelle convenue. Une assurance incapacité de travail peut être utile si vous êtes dépendant(e) de vos revenus du travail ; ainsi, vous êtes protégé(e) au niveau financier en cas d'urgence.

Assurance vieillesse

L'assurance retraite légale allemande est le pilier le plus important et le plus solide de notre système de prévoyance vieillesse. Une prévoyance vieillesse complémentaire est judicieuse et nécessaire afin de pouvoir maintenir le niveau de vie atteint dans la vie active durant la retraite. La constitution d'une telle retraite complémentaire est subventionnée par l'État depuis 2002. Le principe est aussi simple qu'efficace : si vous prenez des dispositions supplémentaires pour votre retraite en Allemagne en plus de votre retraite légale, vous êtes subventionné par l'État.

Plus d'informations sur le web

Office fédéral des migrations et des réfugiés

Informations sur les assurances

Fédération des sociétés d'assurance allemandes

Explication des principaux termes relatifs à l'assurance

Bund der Versicherten (organisation des assurés)

Informations sur l’assurance responsabilité civile

Imprimer la page

Vous avez des questions ?

Faites-vous conseiller sur vos possibilités de travailler et de vivre en Allemagne. Nos spécialistes répondent à vos questions sur la recherche d'emploi, les visas, la reconnaissance et l'apprentissage de l'allemand.

Vous en saurez plus sur les différentes possibilités de contact en cliquant sur les icônes ci-dessous.

E-Mail

Hotline

FAQ

FAQ

URL: https://www.make-it-in-germany.com/fr/vivre-en-allemagne/finances-assurances/autres
Date: 2025-01-21 21:59:36 GMT